AQVITANIA

TOME 20 2004

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Sommaire

JOURNÉE D'ÉTUDE (Bordeaux - 23 novembre 2003)

TEMPLES RONDS MONUMENTAUX DE LA GAULE ROMAINE

JP. BOST,	
Introduction	?
GROUPE DE RECHERCHES SUR PÉRIGUEUX, La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture	13
P. Aupert,	
Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématiques grecques	58
C. Doulan,	
Le sanctuaire de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) : aspects architecturaux	69
D. RIGAL,	
Le temple gallo-romain de Cahors	85
CHR. DARLES,	
Le temple rond de Cahors- <i>Divina</i> , hypothèses de restitution	95
V. Brouquier-Reddé, S. Cormier, K. Gruel, C. Lefevre,	
Essai de restitution du sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes (Sarthe)	105
ARTICLES	
JFr. Buisson, J. Gomez de Soto,	
La statue de divinité assise en tailleur du Champ de l'Église à Agris (Charente)	
et les "dieux gauchers" d'Aquitaine (Centre-Ouest continental)	125
J. M. VALLEJO RUIZ,	
La flexión indoeuropea en -(o)n; algunos datos onomásticos galos e hispanos	133
A. Barbet, F. Monier, JP. Bost, M. Sternberg, avec coll.,	
Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la Domus de Vésone	
II - Les peintures fragmentaires	149

R. Plana-Mallart, Fr. Réchin, avec coll.,					
L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol					
et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques)					
J. GAILLARD,					
ANNEXES: N. LAURANCEAU ET JCL. LEBLANC,					
La carrière gallo-romaine de l'Île Sèche à Thénac en Charente-Maritime					
V. Geneviève,					
Les monnaies antiques de Brion - Saint-Germain-d'Esteuil	283				
A. Bolle, avec coll.,					
L'habitat médiéval de La Laigne (Charente-Martime)	309				
Br. Véquaud,					
La céramique de l'habitat médiéval de La Laigne "Le Pré du Château" (Charente-Maritime)	357				
J. Masson, M. Martinaud,					
L'abbaye Saint-Pierre de l'Isle : implantation de chanoines réguliers dans le Médoc	395				
Notes					
JM. Beausoleil, Fr. Milor,					
Éléments de chronologie d'un itinéraire de long parcours : la coupe du chemin de Manot					
à Chabanas, commune de Saint-Junien (Haute-Vienne)	415				
N. SAEDLOU, M. DUPÉRON,					
Objets gallo-romains en bois découverts à Saintes (Charente-Maritime) :					
utilisation et origine de l'approvisionnement de quatre essences	423				
Maîtrises					
É. MARCHADIER, Typo-chronologie de la céramique du premier âge du Fer en Saintonge et Aunis	433				
A. FILIPPINI, Les couteaux du premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France					
C. LAPORTE-CASSAGNE, La céramique gauloise issue des fouilles des allées de Tourny à Bordeaux (1971-1972)	438				
G. LANDREAU, L'habitat de hauteur de Vil Mortagne (Mortagne-sur-Gironde, Charente-Maritime) et son environnement à la fin de l'âge du Fer	441				
D. BOYER, Étude de topographie funéraire dans les cités de Gaule méridionale.					
L'interdit funéraire en milieu urbain, du Haut-Empire au haut Moyen Age	443				
M. VIVAS, Le site du Mas d'Aire-sur-l'Adour : apports de l'étude archéologique et des sources hagiographiques	445				

Notes

Jean-Michel Beausoleil Chargé d'études à l'INRAP

Frédéric Milor Assistant d'études à l'INRAP

Grand-sud-ouest, base de Poitiers

Eléments de chronologie d'un itinéraire de long parcours : la coupe du chemin de Manot à Chabanas, commune de Saint-Junien (Haute-Vienne)

RÉSUMÉ

La réalisation d'une coupe du chemin de Manot, près du village de Chabanas à Saint-Junien (Haute-Vienne), a permis d'identifier 3 états de la chaussée.

L'existence de niveaux, nettement définis par la stratigraphie, atteste l'aménagement et les rechargements de la bande de roulement. Les différents agencements mis au jour témoignent d'une durée d'utilisation importante dans le temps. Les éléments mobiliers découverts dans l'US 6 suggèrent une origine gauloise du chemin primitif. L'usage de cet itinéraire aux époques romaine et médiévale est également envisagé. La fréquentation de ce cheminement au bas Moyen Age ou au début de l'Époque Moderne est attestée par le mobilier découvert dans l'US 5, niveau qui correspond au premier rechargement de la voie. A partir du XVIII^e siècle, le chemin de Manot (US 3) est délaissé au profit d'une route de poste qui abandonne complètement l'ancien tracé. Le chemin de Manot tombe alors en désuétude et n'est plus qu'un chemin de desserte de moindre importance.

ABSTRACT

A vertical section of the Chemin de Manot, close to the village of Chabanas at Saint-Junien (Haute-Vienne), allowed three superimposed roadway layers to be identified.

The existence of clearly-defined stratigraphic levels attests to the successive remetalling of the road surface over a long period of time. Certain objects suggest a Gallic origin for the initial way, and its use during Roman and medieval times can equally be envisaged. Diverse other objects found in the first remetalling level confirm that it was still in use during the late Middle Ages, and even upto the beginning of modern times. After the XVIIIth century, when the Chemin de Manot was neglected in favour of a post road which no longer followed the old itinerary, it consequently fell into disuse; nowadays, it simply serves as a mere byway. L'opération préventive de fouille archéologique réalisée sur le site du chemin de Manot à Saint-Junien (Haute-Vienne) est liée à la construction de la future déviation de la RN 141. Une coupe de cet itinéraire fut pratiquée au mois de juin 1997, près du village de Chabanas ¹, préalablement à l'aménagement de la déviation.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les données archéologiques récentes ont permis d'accroître nos connaissances sur le réseau routier ancien de la région de Saint-Junien. En effet, l'existence d'un itinéraire antique septentrional de Limoges à Saintes fut reconnue partiellement à la suite de travaux récents qui en ont fixé de façon très vraisemblable le parcours ².

Ces études ont été facilitées surtout par des vestiges évidents de la chaussée antique, identifiés entre Limoges et Saint-Junien (fig. 1).

En 1988, la fouille de la chaussée du chemin rural des Séguines, situé en limite de trois communes (Saint-Brice, Saint-Junien et Oradour-sur-Glane), montra une construction élaborée suivant des techniques en usage dans la Gaule romanisée. Bien qu'aucun élément mobilier n'ait permis de dater précisément cet ouvrage, l'hypothèse de l'existence romaine septentrionale d'une voie Augustoritum/Limoges à Mediolanum Santonum/ Saintes fut retenue 3, alors que la Table de Peutinger, ignorait tout de cet itinéraire 4. Clapham et Desbordes, les auteurs de cette découverte, s'accordèrent à reconnaître que «cet itinéraire est, sans nul doute, d'origine fort ancienne puisqu'il a

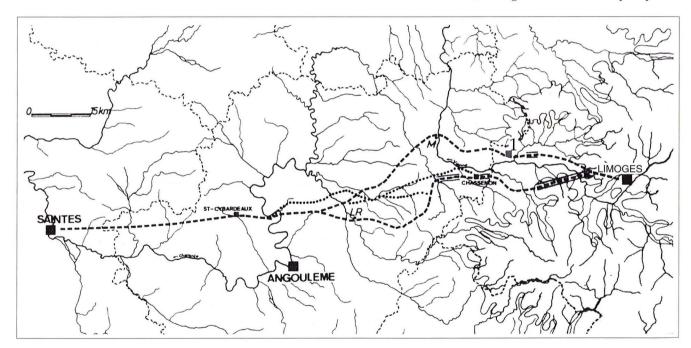


Fig. 1. Les itinéraires de Limoges à Saintes. M. : Manot ; L.R. : La Rochefoucauld. Traits parallèles continus : chaussée construite ; Grènetis : itinéraires des érudits charentais ; Tiretés : tracés proposés de Limoges à Saintes (d'après J.-P. Clapham 1990) ; 1 : coupe du chemin de Manot à Chabanas, commune de Saint-Junien (Haute-Vienne).

^{1.} Chantier conduit par J.-M. Beausoleil dans le cadre d'une autorisation de fouille préventive (1997).

Clapham & Desbordes 1989, 35-44; Clapham 1990, 63-67;
 Desbordes 1995, 35, 104, 120 et 121.

^{3.} Clapham & Desbordes 1989, 42-44 : "...L'architecture du monument atteste une origine postérieure à la conquête romaine. Elle présente les caractères d'une *via silice strata...*".

^{4.} En 1915, C. Jullian notait à propos de la *Table*: "...C'est un des documents les plus stupidement déformés et les plus arbitrairement incomplets que je connaisse..." (Jullian 1915, 214).

La *Table de Peutinger* privilégie un itinéraire plus méridional, qui se dirige vers Saintes via *Cassinomagus*/Chassenon. L. Maurin s'est étonné de ce parcours: "...on s'explique mal pourquoi la *Table* fait passer la route de Limoges à Saintes par Aulnay, alors que la belle voie d'Agrippa est inscrite avec une telle netteté dans le sol; le détour est très accentué: il paraît sans objet..." (Maurin 1978, 300).

fixé une abondante suite de structures archéologiques qui attestent et son importance et son long usage : enclos fossoyés de Vialebost (Haute-Vienne) et d'Etagnac (Charente), burgus, puis castrum d'Andone à Villejoubert, attesté dès le IIIe s. et réoccupé au Xes.; castrum de Loubert attesté dès 1032 ; ponts médiévaux de Glane et de Loubert ; gué de Manot, encadré sur chaque rive de la Vienne par les lieux-dits «le port» ; église de Manot, riveraine de l'itinéraire, attestée en 950...».

L'information recueillie en 1990. par I.-P. Clapham, fut autrement déterminante. En effet, les découvertes fortuites d'un fragment de borne routière ⁵ et de deux monnaies en bronze ⁶, réalisées en 1972 à La Malaise, à la limite des communes de Saint-Brice et Saint-Victurnien, sur un troncon de voie "d'allure compatible" avec celui des Séguines 7, permirent de situer l'usage de la voie dans le courant du IIe siècle 8.

D'après cet auteur, la voie antique traverserait Saint-Junien selon un axe est-ouest, franchirait la Glane et suivrait peut-être le même itinéraire que le chemin de Manot 9.

Ces considérations nous amenèrent à nous interroger sur l'origine et l'ancienneté de cet axe routier. Le problème de la chronologie de cet itinéraire restait donc posé 10.

SITUATION ET PRÉSENTATION ARCHÉOLOGIQUE DES VESTIGES

Le chemin de Manot prend forme au carrefour de Glane, à Saint-Junien (Haute-Vienne), au niveau de la confluence de la Glane et de la Vienne et se dirige vers l'ouest en direction du gué de Manot en Charente. A la hauteur du village de Chabanas, commune de Saint-Junien, le tronçon étudié est établi sur le sommet du plateau dominant la rive droite de la Vienne 11. Le chemin traverse obliquement la future déviation (fig. 2).

Les sondages mécaniques effectués en 1996, de part et d'autre de la chaussée ont révélé l'existence d'un vallon transversal (thalweg) de 1,60 m de profondeur (Tr. 184a, 185 et 188 b) dont le comblement (sédiment argilo-sableux de couleur brune) contenait des fragments de céramique protohistorique (céramiques non-tournées à gros dégraissants) 12. Ces différents permettaient de penser que le chemin avait été aménagé dans un vallon transversal. Ces indications précieuses ne pouvaient suffire. Une fouille plus complète s'imposait pour découvrir la structure de la route.

Une coupe de la chaussée fut pratiquée dans l'axe nord-sud. Dans un sondage de 8 m de large sur 2,10 m de profondeur, la coupe mit en évidence les niveaux suivants: (fig. 3):

- US 1 (épaisseur : 20 cm) : terre végétale brune.
- US 2: niveau argilo-sableux brun. Ce sédiment se rencontre de part et d'autre du chemin et marque l'emplacement de la haie (limites parcellaires).
- US 3 (épaisseur : 30 à 40 cm) : sédiment argilolimoneux à marmorisation floue. Présence de lentilles sableuses déposées par ruissellement.
- US 4 (épaisseur : 10 à 20 cm) : niveau de sable fin avec lentilles argileuses (dépôts de ruissellement - granoclassement).

^{5.} Pierre cylindrique épigraphe, milliaire ou leugaire, "...La partie conservée de l'inscription, gravée en belles lettres bien détachées, se lit AELIO et permet de restituer le début d'une dédicace à l'empereur Antonin le Pieux (138-161): (Imp(eratori) Caes(ari) C(aio)) Aelio (Hadriano Antonino Pio...) ou, mais la probabilité est bien moindre, à l'empereur Hadrien (117-138), nommé aussi Aelius. Nous aurions alors (Imp(eratori) Caes(ari) P(ublio)) Aelio (Hadriano...)...", Clapham, op. cit., 66-67.

Id., 66 ; il s'agissait d'un sesterce d'Hadrien frappé en 128-129 et d'un dupondius de Marc-Aurèle ou Commode, émis dans la seconde moitié du IIe siècle.

^{7.} La découverte de ce segment de voie se trouvait à 600 m (?) à l'est de la voie des Séguines (ibid.).

^{8.} Id., 67.

Id., 67.

^{10.} Aucune fouille n'avait encore permis d'aborder la chronologie de cet itinéraire.

^{11.} Coordonnées Lambert : zone II ; x : 484,260 ; y : 2101,250 ; z : 240 m. Cadastre: limite des sections BM et BN, limite des parcelles n° 16, section BN, dite les Brûlés, et 106 d, section BM, dite le Bau de l'autre, commune de Saint-Junien (Haute-Vienne).

^{12.} Un fragment de céramique possédait un décor de cordon à impressions digitées.

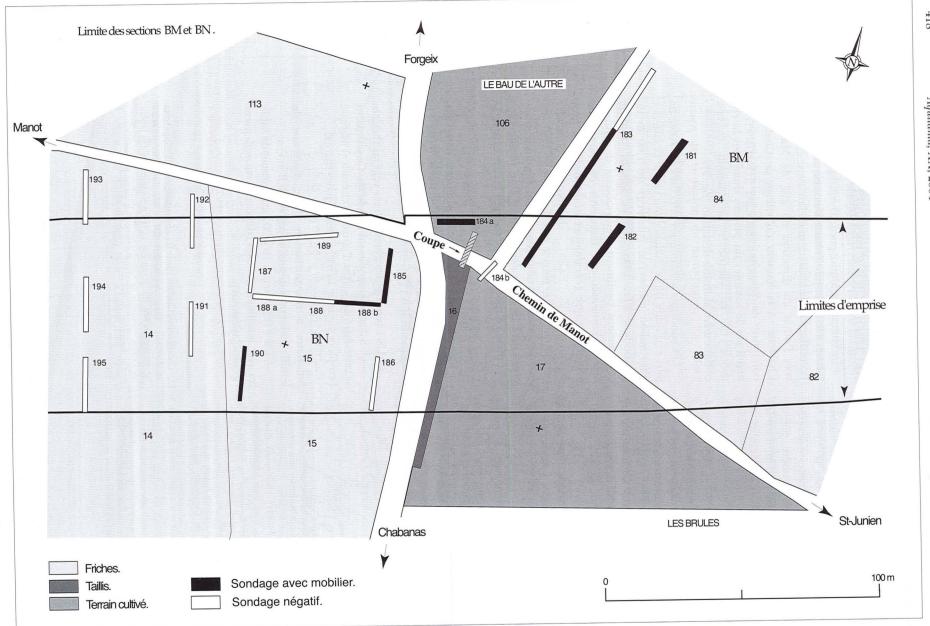


Fig. 2. Chemin de Manot, Saint-Junien (Haute-Vienne). Plan général du site (relevé des sondages : Beausoleil, Milor ; Infographie : J. Isnard).

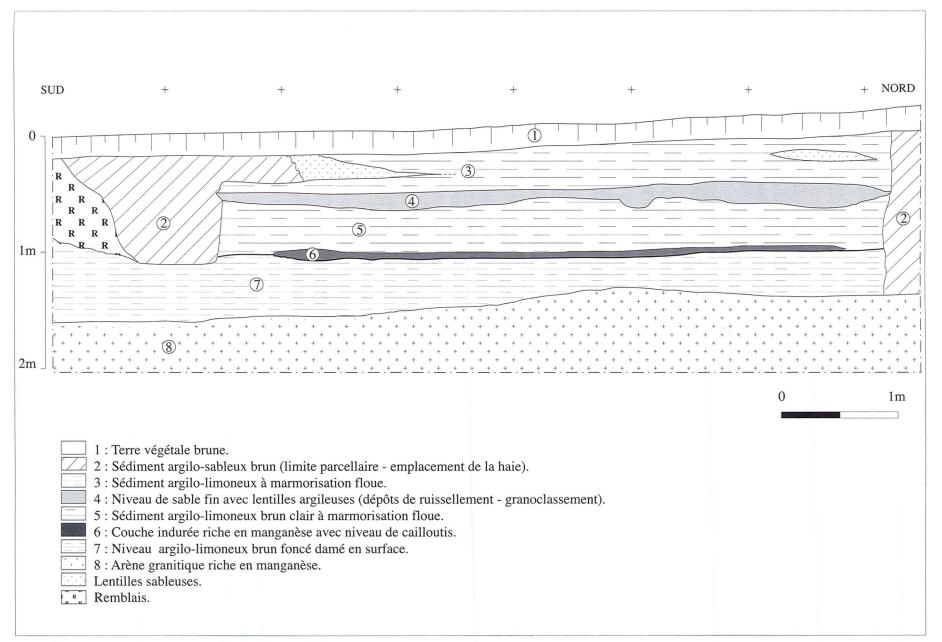


Fig. 3. Chemin de Manot, Saint-Junien (Haute-Vienne). Coupe générale (relevé: J.-M. Beausoleil, F. Milor; Infographie: J. Isnard).

- US 5 (épaisseur : 40 à 45 cm) : sédiment argilolimoneux brun clair à marmorisation floue.
- US 6 (épaisseur : 3 à 6 cm) : couche indurée riche en manganèse avec niveau de cailloutis et charbons de bois.
- US 7 (épaisseur : 30 à 50 cm) : sédiment argilolimoneux brun foncé damé en surface avec de nombreux charbons de faible dimension (2 à 5 mm).
 - US 8 : arène granitique riche en manganèse

INTERPRÉTATION: TROIS ROUTES SUPERPOSÉES

L'existence de niveaux, nettement définis par la stratigraphie, atteste l'aménagement et les rechargements de la bande de roulement. Les quatre niveaux identifiés correspondent à trois chaussées successives et à un dépôt de ruissellement.

a) La chaussée I: US 7 et 6 (fig. 3)

L'aménagement sur le socle d'un sédiment argilosableux damé en surface (US 7) et surmonté d'un niveau de cailloutis (US 6) constitue la base de la première bande de roulement d'une largeur de 4,90 m. La présence de manganèse (dépôts par percolation) à la surface de l'US 6 s'explique par le fait que celle-ci est indurée, ce qui a eu pour conséquence de limiter les infiltrations.

Dans les US 6 et 7, ont été recueillis quelques fragments de céramique protohistorique, en très mauvais état de conservation (céramiques émoussées), et de nombreux charbons de faible dimension (2 à 5 mm). Ces éléments reposaient également à la base de l'US 7 sur le socle géologique.

La prospection avait mis en évidence un niveau argilo-limoneux contenant quelques tessons protohistoriques, situés à la base des sondages (Tr. 184a, 185, 188b). La fouille de ce tronçon a confirmé ce diagnostic. L'absence de structure archéologique dans ce milieu humide (vallon transversal) incite à proposer deux hypothèses, qui expliqueraient la présence des céramiques :

- ou bien les fragments de céramique proviennent d'un habitat situé à proximité et sont rapportés par colluvionnement dans le vallon.
- ou bien le mobilier est amené lors de l'aménagement de la chaussée.

b) La chaussée II : US 5 (fig. 3)

Elle est constituée par un sédiment argilolimoneux brun clair à marmorisation floue qui suggère un premier rechargement de la route, créant une bande de roulement utile large de près de 6 m. C'est dans le remplissage de l'US 5 que fut trouvé un fragment de céramique vernissée verte daté du XV^e ou du XVI^e siècle ¹³.

c) La chaussée III: US 3 (fig. 3)

Identique à l'US 5, ce niveau correspond à un second rechargement de la route. Aucun mobilier archéologique n'a été rencontré dans cette couche.

Le sable fin intercalé entre les US 5 et 3 a été déposé successivement par les eaux de ruissellement.

DATATION PAR RADIOCARBONE DE L'US 6 ET 7

La datation isotopique réalisée par AMS (Accelerator Mass Spectrometry : spectrométrie de masse par accélérateur de particules) a été obtenue à partir des charbons de bois recueillis dans les US 6 et 7. L'analyse, effectuée à l'Institut de Physique de Zürich (via Archéolabs), confirme l'attribution typochronologique proposée du mobilier : ARC 98 : 2230 ± 70 B.P., c'est-à-dire entre 405 et ·110 a.C. L'interprétation de la courbe de probabilité de la date calibrée permet de proposer les intervalles de datation suivants :

La probabilité que la date calibrée soit située :

- entre 405 cal B.C. et 150 cal B.C. est de 90,9 %
- entre 150 cal B.C. et 110 cal B.C. est de 4.5 %.

^{13.} La céramique observée est un fragment de goulot vernissé sur l'intérieur et l'extérieur. Nous tenons à remercier Patrice Conte, Technicien de recherche au Service Régional de l'Archéologie du Limousin, pour l'étude de cette céramique.

Réf. éch.	Nature de l'éch.	N° ETH	Age 14 C AMS conventionnel	Date calibrée (à 2 sigma)
US 6 et 7	Charbons de bois	ETH - 18026	2230 ± 70 BP	405 cal BC - 110 cal BC

Datation radiocarbone par AMS d'un échantillon provenant des US 6 et 7 du site du chemin de Manot Saint-Junien (Haute-Vienne) France.

CONCLUSION

Cette coupe ne peut être comparée aux autres interventions pratiquées sur les voies romaines dans la Haute-Vienne 14. En effet, l'aménagement et les rechargements successifs de cette route sont loin de présenter toutes les caractéristiques des techniques en usage dans la Gaule romanisée. Cette importante différence dans la conception de la route pourrait provenir de la nature géologique du substrat. Contrairement aux autres coupes de voies réalisées dans le département, le chemin de Manot est établi sur une arène de roche métamorphique qui a la particularité d'être beaucoup plus argileuse et donc nettement plus résistante pendant les périodes sèches 15, en revanche pour les saisons froides et humides, le sol devient particulièrement gras et collant. L'aménagement d'une terre damée et le revêtement de cailloutis (US 6 et 7) sur ce type de substrat sont donc parfaitement justifiés. La technique utilisée pour la construction de cette chaussée mérite d'être soulignée. De plus, en l'absence d'autre exemple, nous ne pouvons préciser si le revêtement de cailloutis est le résultat d'un choix technologique ou d'une contrainte financière.

Enfin, les différents aménagements mis au jour témoignent d'une longue d'utilisation dans le temps ¹⁶. L'étude stratigraphique de la route et les datations par radiocarbone suggèrent une origine gauloise (US 6). Ensuite il n'existe aucune raison pour que son utilisation ne se soit pas poursuivie aux époques romaine ¹⁷ et médiévale. Les travaux

historiques récents ¹⁸ démontrent que c'est d'Aunis et de Saintonge que le Limousin s'approvisionnait en sel. En effet, entre le X^e et le XII^e siècle, les établissements monastiques se préoccupèrent d'implanter des jalons (prieurés ou abbayes) sur cet itinéraire, destinés à faciliter les relations ¹⁹.

La fréquentation de ce cheminement au bas Moyen Age ou au début de l'Époque Moderne est attestée par le mobilier découvert dans l'US 5, niveau qui correspond au premier rechargement de la voie.

A partir du XVIII^e siècle, le chemin de Manot est délaissé en raison de la création d'une route de poste qui abandonne complètement l'ancien tracé ²⁰. Le chemin de Manot tombe alors en désuétude et n'est plus qu'un chemin de desserte de moindre importance (US 3).

L'importance des structures mises au jour évoque un cheminement majeur de long parcours. L'équipement archéologique monumental de cet axe routier ancien laisse peu de doute là-dessus ²¹.

L'établissement de cet itinéraire, dirigé d'est en ouest, répondait à un besoin impérieux de se procurer du sel. Pour le chemin de Manot, on soupçonne un négoce particulièrement actif à l'Age du Fer et à l'époque gallo-romaine, avec le littoral atlantique d'où pouvaient provenir le sel, les poissons et les fruits de mer, denrées contre lesquelles pouvaient être échangés des métaux précieux (or et étain) et d'importants cheptels de bovins et/ou d'ovins issus de l'espace lémovice. L'implantation de cet itinéraire ancien a contribué durablement au développement d'une importante économie d'échanges.

Voir à ce sujet les Actes du Colloque régional de Limoges. Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours, Trav. d'Archéol. Limousine Suppl. 1, 1990.

^{15.} D'après D. Dussot et M. Manville, l'arène métamorphique devient dure pendant les périodes sèches, alors que l'arène granitique devient pulvérulente (cf. Dussot & Manville 1990, 70)

^{16.} La coupe stratigraphique montre que les différentes strates s'étagent sur une hauteur de près de $1,60~\rm m$.

^{17.} Il est toutefois possible que ce parcours ait été quelque peu délaissé à l'époque romaine au profit de l'itinéraire méridional, situé sur la rive gauche de la Vienne.

^{18.} Faugeron 1990 ; Barrière 1990, 126, carte n° 5.

^{19.} Barrière, op. cit., 126.

^{20.} Vérynaud 1990, 29.

^{21.} Clapham, *art. cit.*, 66-67. Pour J.-P. Clapham l'absence de cet itinéraire sur la *Table de Peutinger* s'explique par le fait que certains éléments importants du réseau routier ont été escamotés, notamment lorsqu'il y avait dédoublement d'itinéraires, mais aussi par une relative absence de rigueur des indications portées sur la *Table*.

Ces interprétations réclament assurément d'autres fouilles sur le tracé afin de vérifier si la technique utilisée pour la construction de la chaussée primitive concerne (quand cela parut nécessaire) tout le parcours de la route. De même, la fouille de l'enceinte quadrangulaire de la forêt d'Etagnac (Charente), installée sur un sommet de plateau et contiguë au chemin de Manot, à peu de distance des limites départementales de la Haute-Vienne et de la Charente, nous renseignerait sur les

fonctions et la chronologie de cet ouvrage. La présence de cette enceinte sur cetitinéraire constitue un argument de poids qu'il conviendra de prendre en compte dans les recherches futures.

Des travaux récents confirment que des relations à grande distance existaient dès l'époque protohistorique. Il n'est donc pas étonnant que les liaisons routières aient été établies afin de gagner les différentes régions du Limousin²².

BIBLIOGRAPHIE

Barrière, B. (1990) : "Itinéraires médiévaux : du Limousin à l'Aquitaine", in : Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours, Actes du Colloque régional de Limoges, 3-5 mai 1990, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 1, Limoges, 121-140.

Clapham, J.-P. (1990): "Anciens cheminements en campagne limousine: Un itinéraire antique sur la rive nord de la Vienne", in: Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours, Actes du Colloque régional de Limoges, 3-5 mai 1990, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 1, Limoges, 63-67, 5 fig.

Clapham, J.-P. et J.-M. Desbordes (1989): "Les Itinéraires Antiques de Limoges à Saintes: état des recherches", *Travaux d'Archéologie Limousine*, 9, 35-44.

Desbordes, J.-M. (1995) : Voies romaines en Limousin, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 3, Limoges, 144 p., 143 fig. Dussot, D. et M. Manville (1990) : "La voie de Puymanteau (Commune de La Celle-Dunoise, Creuse)", in : Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours, Actes du Colloque régional de Limoges, 3-5 mai 1990, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 1, Limoges, 69-75.

Faugeron, O. (1990): La problématique du sel aquitain au Moyen Age: sa production, sa distribution en Limousin, mém. maîtrise dactyl., Université de Limoges.

Jullian, C. (1915): "Chronique gallo-romaine", Revue des Études anciennes, 17, 214.

Maurin, L. (1978): Saintes Antique, Bordeaux.

Toledo i Mur, A. (1997-1998) : "La Croix-du-Buis (Arnac-La-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du 1er siècle a.C.", *Aquitania*, 15, 109-140.

Vérynaud, G. (1990) : "La poste aux chevaux en Limousin", Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours, Actes du Colloque régional de Limoges, 3-5 mai 1990, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 1, 25-35.

^{22.} La présence massive (et presque exclusive) d'amphores Dressel IA découverte dans l'enceinte quadrangulaire de la Croix-du-Buis à Arnac-la-Poste (Haute-Vienne), située à la limite des départements de la Haute-Vienne et de l'Indre, atteste l'existence de circuits commerciaux déjà particulièrement actifs au I^{er} siècle a.C. en Gaule et surtout durant la période précédant directement la conquête romaine. Pour A. Toledo i Mur, le site de la Croix-du-Buis évoque un entrepôt, centre commercial dans lequel des céréales gauloises auraient été échangées contre des vins d'Italie, activité bien connue par ailleurs en Gaule entre le I^{er} siècle a.C. et le I^{er} siècle p.C. (cf. Toledo i Mur 1997-1998, 136-137).